

## Bureaux de vote chantelouvais

Afin de faciliter l'accès de toutes et tous aux isolements, nous attirons votre attention sur le changement d'adresse du bureau N°2. La Ville de Chanteloup-les-Vignes compte cinq bureaux de vote, répartis sur le territoire. Ils sont ouverts de 8h à 20h.



La Ville de Chanteloup-les-Vignes compte cinq bureaux de vote, répartis sur le territoire. Ils sont ouverts de 8h à 20h.

### **Bureau n°1**

Hôtel-de-Ville - 37 rue du Général-Leclerc

### **Bureau n°2**

**Nouvelle adresse** - Complexe sportif Laurel Flessel - 12 mail du Coteau

Suite à la démolition du groupe scolaire Dorgelès (anciennement situé rue des Petits Pas), les électeurs inscrits au bureau N°2 doivent désormais se rendre au complexe sportif Laura Flessel (12 mail du Coteau) pour pouvoir voter.

#### **Quel est le périmètre du bureau N°2 ?**

Le bureau de vote N°2 concerne les électeurs résidant dans le secteur compris entre la rue Edouard Legrand au nord, le mail du Coteau à l'ouest, l'avenue de Poissy à l'est et la ligne de chemin de fer au sud.

### **Bureau n°3**

Complexe socioculturel Paul-Gauguin - rue Paul Gauguin

### **Bureau n°4**

École maternelle Marie-Curie - rue Joseph Castori

## **Bureau n°5**

École Mille Visages - 6 Rue des Petits Pas

Infos pratiques

**Les électeurs chantelouvais(es) inscrits au bureau 2 votent désormais au complexe sportif Laurel Flessel (12 mail du Coteau) et non plus à l'école Dorgelès.**

Contact

### **Renseignements :**

Hôtel de Ville  
01 34 01 10 50